



8€ remboursés sur votre Lumi Mobile Compte-moutons Jusqu'au 31 décembre 2025

Pour obtenir votre remboursement :

1. Achetez un Lumi Mobile Compte-moutons (80-503305 ou 80-503355) avant le 31 décembre 2025.
2. Sur le site <https://www.vtech-jouets.com/promotions>, complétez le formulaire dans l'espace « Promotions ».
3. Imprimez-le et joignez obligatoirement* :
 - le code-barres original découpé sur la boîte
 - l'original ou la photocopie du ticket de caisse entier (entourez la date d'achat)
 - un IBAN BIC.
4. Adressez le tout dans les 10 jours suivant l'achat / réception du produit, dimanches et jours fériés inclus (date du ticket de caisse et cachet de la poste faisant foi) à :

AX27 - VTech OP Sommeil - Sogec Gestion - 91973 Courtaboeuf Cedex

Conditions : Offre limitée à la France (Corse + DROM-COM), Andorre et Monaco. Toute demande envoyée au-delà des 10 jours suivant la date d'achat, illisible ou incomplète sera considérée comme nulle. Frais d'affranchissement non remboursés. VTech ne peut être tenu responsable en cas de non réception du dossier par voie postale. Offre non cumulable avec d'autres opérations en cours. Remboursement dans un délai de 8 semaines.

* **Pour les achats sur Internet :** joignez à votre dossier un email de confirmation de commande ou une facture laissant apparaître une date d'achat avant le 31/12/2025 inclus, ainsi qu'un justificatif de la date de livraison des produits (bordereau de livraison ...) et renvoyez le tout dans les 10 jours suivant la livraison.

Les données personnelles traitées sont destinées à VTech Electronics Europe B.V. qui est le responsable du traitement. SOGEC Gestion agit pour le compte de VTech dans la gestion des offres en sa qualité de sous-traitant.

Les données saisies pour participer à l'offre sont anonymisées six mois après la fin de l'opération. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'un droit à la portabilité des informations qui vous concernent ainsi que d'un droit à la limitation des traitements que vous pouvez exercer en adressant un courriel à Privacy_France@VTech.com.

Vous disposez également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés ces droits après votre décès. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel.

Pour prendre connaissance des pratiques de VTech en matière de protection des données personnelles, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité en suivant ce lien <https://www.vtech-jouets.com/politique-de-confidentialite>